

Conseil d'administration du 3 mars 2012

Compte rendu approuvé

Membres du Bureau national présents: Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Boris Faure (vice-président), Gérard Martin (secrétaire général), Michèle Bloch (trésorière), Medhi ben Lahcen, Benoît Fauchaux, Cybèle Bouteiller.

Membres du Conseil d'administration présents : Marion Berthoud, Lucien Bruneau, Marie-Pascale Avignon, Elisabeth Kervarrec, Catherine Libeaut, François Nicoullaud :

Excusés : Bruno Asselin, Monique Degrenne, Jérôme Guillot, Valérie Khan, Manuel Lestruhaut, Rémi Piet, Viviane Claverie, Thierry de Comarmond :

Conseillers présents : René Aicardi, Kalliopi Ango-Ela, Marlène Bach, Hassan Bahsoun, Marie-Hélène Beye (après-midi), François Boucher, Francine Bougeon-Maassen, Dan Brignoli, Anne-Brunet-Apithy, Jean-Pierre Capelli, Claude Chapat, Yigal Dawidowicz, Martine Djedidi, Bérangère El Anbassi, Fwad Hasnaoui, Marc Jamin, Claudine Lepage, Anne-Colette Lequet (après-midi), Philippe Loiseau, Soledad Margareto, Françoise Mensah (après-midi), Armanda Miranda, Monique Morales, Jean-Michel Nesins, Chantal Pichard, Daphna Poznanski, Jean-Jacques Rateau, Elizabeth Rayer Al Youssof, Bertrand Rigot-Muller, Catherine Rioux, Brigitte Sauvage, Louis Sarrazin, Franck Scemama

Excusés : Alexandra Beuthin, Marc Billon, Jean-Daniel Chaoui, Michel Chaussemy, Pascal Chazot, Christian Ciccone, Hélène Conway, Dominique Depriester, Claude Girault, Daniel Granier, Patricia Grillo Jacquot Grunewald, Anne-Catherine Guillet, Jean-Yves Lecomte, Georges Seilhan, Michel Testard Marc Villard, Richard Yung.

Monique Cerisier ben Guiga est très heureuse que les membres de droit du Conseil d'administration soient là si nombreux, et ce deux fois par an. Elle rappelle que le bureau, le CA et les conseillers forment un tout au service de l'association. Elle remercie le rôle joué par Michèle Bloch dans la réussite des travaux des locaux du siège de l'association ainsi que le travail accompli par les permanents.

1) Activité du bureau et du siège :

- Synthèse :

Gérard Martin évoque la synthèse qui a été envoyée à tous, récapitulant le travail des permanentes et des membres du BN qui ont fait un travail remarquable. Il pose la question de savoir si cette synthèse doit être envoyée aux sections car elles n'ont pas toujours de vision concrète du travail effectué par le siège. Plusieurs intervenants comme **Lucien Bruneau** ou **Elisabeth Kervarrec** sont pour l'envoi de la synthèse aux sections. Certains, comme **René Aicardi**, trouvent que les sections ont déjà conscience du travail du siège et qu'il n'est pas utile d'envoyer un tel document.

Monique Cerisier ben Guiga constate qu'une majorité est favorable pour un envoi élargi. Elle confirme qu'une lettre explicative sera envoyée avec la synthèse. Monique rappelle que la majeure partie du travail du siège est un soutien au développement des sections par une forte communication. (Entre 13 et 20 posts par mois sur le site / 2500 connexions par jour). La synthèse sera envoyée au bureau de chaque section.

- Certains intervenants aimeraient que le magazine Français du monde soit tiré à un plus grand nombre d'exemplaires. **Bérangère el Anbassi** explique que dans certains consulats, le magazine Français du monde est laissé dans un placard.
- Vie des sections :

Elisabeth Kervarrec évoque le cas des sections orphelines qui ne sont pas suivies par un conseiller. Elle souligne aussi qu'il y a parfois des problèmes de communication entre les élus et leurs sections, liés souvent à des problèmes de distance.

Dan Brignoli pose la question de la place de l' élu dans les différentes sections et souhaite une recommandation de la part du BN. L' élu doit-il être membre de droit, président ? A titre personnel, ses sections sont séparées de 5 heures d' avion, il a donc beaucoup de difficultés à être très présent dans chacune d' elle.

Les élus évoquent leur position dans les sections. **René Aicardi** est président d' une section, **Louis Sarrazin** est membre du bureau, **Monique Morales** est membre de droit. Selon elle, l' élu doit nécessairement s' impliquer car certaines sections manquent de militants.

Francine Bougeon-Maassen explique qu' en Belgique l' élu est membre du CA.

Philippe Loiseau s' interroge sur la notion de membre de droit. Selon lui, l' élu doit guider, conseiller et intervenir quand on le lui demande. **François Boucher** est vice-président de la section Mexique et il rencontre de temps en temps les sections géographiquement proches comme celles du Costa Rica ou du Salvador.

Kalliopi Ango-Ela partage l' avis de Philippe Loiseau : l' élu a un rôle de redynamisation et de stimulation des sections. **Claude Chapat** renchérit : pour lui, les conseillers doivent être très présents car les sections sont très avides de leurs conseils.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite qu' il n' y ait pas de règle générale mais le cumul élu/président doit être évité. Cependant, l' élu, qui est l' émanation des sections, doit être présent dans au moins un bureau et disposer de représentants dans les autres. L' élu peut de par sa notoriété redynamiser une section en perte de vitesse, il a donc un rôle moteur.

Selon **Gérard Martin** il faut rester dans la souplesse et ne pas mettre en œuvre une règle rigide car les situations doivent être appréciées dans leur diversité.

Enfin, les élus qui se chargeront des sections orphelines devront maintenir une communication avec elles pour les tenir informées.

- Modération du forum :

Cybèle Bouteiller constate que des messages sont passés sur le forum avec des signatures politiques. Pour elle, le forum ne devrait pas préciser la nature du parti politique soutenu.

Pour **François Nicoullaud** le forum ne fonctionne pas trop mal. Seuls les débats autour du conflit israélo-palestinien créent des tensions. Selon lui, il y a trois ou quatre individus qui marchent sur la marge des règles du forum mais il est possible de s' en accommoder.

François Nicoullaud veut une règle claire et cohérente sur l' affichage de leurs affiliations politiques par les auteurs de messages. Il y est pour sa part favorable, soulignant que la charte est muette sur ce point. Or tout ce qui n' est pas interdit doit être autorisé

Le conseil d' administration vote à l' unanimité pour que les auteurs de messages qui le souhaitent puissent afficher leurs affiliations politiques. Une note à ce sujet sera envoyée sur le forum.

Pour **François Nicoullaud** il est nécessaire de reprendre un rendez-vous avec les autorités compétentes. Il ne doute pas que l'on trouvera des solutions satisfaisantes sur les différents points soulevés par le ministère de l'intérieur.

2) Point financier :

Michèle Bloch fait part d'un excédent de 10 000 euros pour 2011. La subvention devrait être maintenue à 90 000 euros. Les élus ont contribué à hauteur de 45 000 euros, les sénateurs ont versé 30 000 euros. Le taux de cotisation est à 19 euros. Il y a actuellement 1012 cotisants pour l'année en cours, le plus fort taux de cotisants depuis 2003-2004.

La modification du tarif de presse a permis de réduire le coût du magazine, qui est aujourd'hui de 8 000 euros pour un seul numéro. Etant donné le succès de la newsletter qui va bientôt passer à 500 000 envois, l'association pense réduire à 4 le nombre de numéros du magazine Français du monde par an.

Monique Cerisier ben Guiga évoque la naissance de nouveaux partenariats avec Alternatives Economiques et Alternatives Internationales qui donnent du contenu au site internet.

Michèle Bloch évoque la mise en place du futur paiement en ligne sur le nouveau site internet.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité pour la réduction du nombre de numéros du magazine Français du monde et l'augmentation du nombre d'envois de la newsletter. Il est aussi confirmé que le numéro paraîtra désormais à 15 000 exemplaires et non plus à 10 000.

Après plusieurs interventions de conseillers affirmant que certains consulats ne mettent pas systématiquement les journaux à disposition du public, il est décidé que des personnes (élus ou présidents de sections) seront chargées de surveiller que les revues soient bien mises à disposition de tous. De plus, le siège préviendra les sections dès l'envoi du magazine.

3) Communication :

Gérard Martin souligne que l'affiche au visuel représentant des mains a été également utilisée par un congrès eucharistique, il était donc nécessaire de changer.

Monique Cerisier ben Guiga présente deux affiches : une « Marianne » qui évoque une image connue de tous, celle de la liberté guidant le peuple, et une autre avec des mains. Si celle des mains est d'emblée rejetée, l'affiche de la Marianne entraîne beaucoup de réactions et certaines critiques sont faites :

- confusion liée au trop grand nombre de mots
- couleurs trop ternes
- logo trop petit

Cependant l'imagerie républicaine qui se dégage de cette affiche est plébiscitée par une majorité. Les conseillers demandent aussi que les couleurs bleu-blanc-rouge soient présentes sur l'affiche et que la poitrine de la Marianne ne soit pas visible.

Daphna Poznanski propose de contacter un graphiste de la section d'Istanbul qui pourrait apporter son savoir faire.

4) Point sur la campagne des bourses scolaires :

Michèle Bloch souligne qu'il faudra nécessairement des arguments chiffrés pour riposter à ceux de Nicolas Sarkozy. Elle affirme qu'il faudra être cohérent sur la PEC et la gratuité.

Pour **Franck Scemama**, la PEC a servi à donner de l'argent à ceux qui en avaient déjà.

Monique Cerisier ben Guiga affirme en s'appuyant sur le travail de Michèle Bloch et de Mona Muraccioli que la PEC n'a profité qu'à 2 % des enfants. Elle souligne que les frais de scolarité sont plus élevés depuis la mise en place de la PEC.

Cependant, elle rappelle que la majorité des enfants français ne sont pas scolarisés dans les lycées français et que par conséquent l'électorat ne s'intéresse pas à ces débats.

Claudine Lepage fait part des propositions de François Hollande au sujet de la PEC qui vont, selon elle, dans le bon sens.

Lucien Bruneau affirme qu'Eva Joly supprimera la PEC pour mettre en place une politique de bourses ambitieuses.

Un conseiller évoque la possibilité de donner une réponse aux arguments de Sarkozy via la newsletter.

5) Assemblée Générale 2012 :

- **Monique Cerisier ben Guiga** a bien conscience que le calendrier n'est pas idéal mais elle rappelle qu'il est fréquent que l'AG se déroule une semaine avant l'AFE.
- Elle propose que la matinée soit consacrée à la vie des sections : leurs difficultés et leurs réussites. Un intervenant pourrait donner des éléments statutaires. Enfin, elle espère qu'un député de gauche pourra intervenir. L'après-midi sera consacré à l'élection AFE. Néanmoins, un point sur l'élection du nouveau CA sera fait.
- **Monique Cerisier ben Guiga** rappelle que les ateliers des 23 et 24 août seront consacrés en majorité à la campagne AFE. Le jeudi, les ateliers auront lieu au siège de l'association de 10h30 à 16h et porteront sur l'envoi de newsletters.
Le vendredi, les divers ateliers auront lieu au FIAP.
 - 9h-10h : lois et règlements
 - 10h-13h : méthodes et logistiques
 - 13h00-14h30 : déjeuner en libre service
 - 14h30-16h30 : thèmes de campagnes
 - 16h30 : conseil d'administration

6) Point sur les échéances électorales politiques :

Monique Cerisier ben Guiga aimerait savoir comment les adhérents font campagne.

Monique Morales souligne que beaucoup de personnes ont reçu des courriers dans lesquels il était dit que si on votait aux élections présidentielles à l'étranger, il n'était pas possible de voter en France pour les législatives.

Il est rappelé que si vous êtes inscrit pour les élections présidentielles dans un bureau de vote, le vote pour les élections législatives se déroulera obligatoirement dans le même bureau de vote.

Monique Cerisier ben Guiga souligne que l'association Français du monde-adfe doit regrouper l'ensemble de la mouvance de gauche à l'étranger.

Elle rappelle que les sections peuvent créer des comités de soutien mais que les présidents de sections ne doivent pas être les présidents du comité. Ceci a un but : garantir l'unité de la section.

Lucien Bruneau aimerait qu'une note sur les choses à faire et à ne pas faire soit envoyée aux sections.

Les intervenants font le point sur la situation dans leurs sections. **Soledad Margareto** annonce que la section de Madrid va organiser une réunion publique pour soutenir le candidat PS, mais de manière détournée.

Bertrand Rigot-Muller évoque lui la situation au Brésil où il a eu des difficultés avec la FFE.

Monique Cerisier ben Guiga rappelle que les sections doivent faire ce que bon leur semble mais avec l'objectif principal d'une forte participation.

Bérangère el Anbassi pose la question des procurations et de la recherche de mandataires.

Pour **Philippe Loiseau**, c'est aux citoyens et donc aussi aux adhérents de Français du monde-afde de proposer leurs services pour trouver des mandataires. François Boucher annonce qu'à Mexico ils ont constitué une liste avec les noms des mandataires volontaires.

Selon **Monique Cerisier ben Guiga**, il faut que l'association mette en contact des personnes avec des mandataires potentiels. Il est nécessaire d'avoir des données sur cette personne : date de naissance, nom, prénom. Une note explicative sera envoyée aux présidents de sections.

7) Elections 2013 :

Pour **Monique Cerisier ben Guiga**, il est nécessaire que les bureaux de section soient élus fin mai / début juin afin que tous soient en ordre de marche début septembre.

Gérard Martin fait un point sur l'ensemble de la procédure :

- début octobre : désignation des têtes de liste
- 20 octobre : date souhaitée pour que les têtes de liste soient connues du siège
- 20 octobre : transmission de tous les cas non résolus et début de la préparation de primaires.
- début novembre : organisation des primaires sur la base des adhérents à 19 euros (à Paris) membres de l'association depuis au moins la dernière AG. Les transferts d'une section à une autre sont pris en compte.
- 15 décembre : dernières investitures données par le BN.

Pour certains intervenants, le calendrier pose problème. Le bureau rappelle que ce n'est qu'un calendrier souhaité et que c'est à chaque section de décider de le suivre ou non. Cependant, il est bien souligné que ce calendrier est établi pour permettre aux sections de s'inscrire le plus tôt possible dans la compétition électorale. Le BN rappelle qu'il faudra être en ordre de marche dès le 1^{er} janvier 2013.

Benoît Faucheux souhaite que le BN envoie une circulaire aux sections contenant le calendrier.

Monique Morales souhaite obtenir des listes d'union conduites par Fdm, car il est inenvisageable de perdre des conseillers.

8) Questions diverses :

- **Alger :**

Gérard Martin fait le point sur l'élection du nouveau bureau d'Alger. A la suite de l'élection deux procès-verbaux sont parvenus au siège de l'association : l'un émanant des anciens membres et l'autre du bureau nouvellement élu. Gérard Martin insiste sur la concordance entre les deux PV sur le déroulement du vote. Le nouveau bureau a donc été reconnu par le BN de Français du monde-adfe.

Pour **Boris Faure** il faut tenir compte des nouvelles élections mais sans pour autant humilier l'ancien bureau.

Michèle Bloch souligne que l'ancien bureau refuse de transmettre le solde des comptes et des documents. Elle fait part de l'intention de Monique Cerisier ben Guiga d'écrire au Consul pour lui préciser en temps voulu la composition du nouveau BN de la section d'Alger.

- **Richard Alvarez :**

Gérard Martin rappelle que Richard Alvarez a fait l'objet d'une exclusion de principe à la suite de la réunion du bureau national du 5 novembre 2011. Un courrier lui a été adressé l'informant de la décision et de la possibilité de soumettre son cas à la commission des conflits. La CNC lui a demandé de fournir les éléments de sa défense. Après examen, la CNC a rendu un avis dans lequel elle mentionne à tort le fait que RA a constitué une liste dissidente alors que le BN s'était fondé sur le non respect des engagements pris à l'égard de l'association. Pour le BN, il y a donc erreur sur le motif.

La CNC demande au BN de réexaminer le cas de RA compte tenu de son ancienneté dans l'association et des soutiens dont elle a eu connaissance par écrit. La CNC recommande une atténuation de la sanction.

Le BN, lors de sa réunion du 2 mars, a donc examiné comme il l'avait annoncé par courrier à RA l'avis de la CNC. Il a décidé, sur les conseils de François Nicoullaud, de demander à RA de fournir tous les éléments de sa défense conformément à l'article 8.bis.3 1^{er} alinéa, et ce dans un délai n'excédant pas deux mois. Le BN examinera ensuite à nouveau les documents fournis par RA ainsi que l'avis de la CNC pour rendre sa décision.

Monique Cerisier ben Guiga rappelle que RA est dans l'immédiat toujours membre de l'association.

Le CA est favorable à l'unanimité pour donner à RA un délai de deux mois dès réception du dossier.

- **Tanguy le Breton :**

Catherine Libeaut fait un point sur la situation avec Tanguy le Breton. Ce dernier est un ancien membre de l'association. En 2006, il quitte l'association une semaine avant les élections AFE et crée un groupe d'amitié franco-néerlandais (sans aucun statut juridique) « le lion bleu » ; il remporte les élections. Désormais, c'est un élu indépendant. A la dernière session AFE, il a posé une question au sujet de l'utilisation des LEC par les associations. Récemment il a envoyé une lettre à l'UFE dans laquelle il demandait l'arrêt de l'utilisation des LEC.

Dernièrement, il vient de créer une association des « Français de l'étranger, citoyens en mouvement ». C'est une association de droit français assimilée à un parti politique, il a donc le droit aux LEC mondiales. Catherine Libeaut rajoute qu'il est très fort en communication et qu'il dispose d'au moins trois sites internet.

Il est un danger pour l'association car :

- Il est menaçant avec l'utilisation des LEC. Pour lui, seuls les partis politiques et les simples citoyens ont le droit d'utiliser les LEC ; les associations n'y ont pas droit.
- Il signe les lettres : Président Français de Belgique alors que ce statut est déposé.
- Il utilise le logo de l'AFE.

Catherine Libeaut résume les actions entreprises pour le contrer :

- Un courrier a été envoyé par Français du monde-Belgique à Tanguy le Breton ainsi qu'au Consul.

Propositions :

- **Monique Cerisier ben Guiga** pense qu'il faut qu'un conseiller AFE pose une question d'actualité à François Saint-Paul sur l'utilisation que fait Tanguy le Breton du logo de l'AFE.

- **Initiative Euronews :**

Monique Cerisier ben Guiga fait part de la démarche lancée par Rasmussen, président d'Euronews. Il souhaite que tout citoyen de l'Union Européenne résidant dans un autre pays européen puisse voter à toutes les élections qui ont lieu dans son pays d'accueil. Pour **Monique Cerisier ben Guiga**, il y a derrière la volonté que les résidents non communautaires puissent, à terme, voter.

Les intervenants demandent des précisions. Il est décidé d'envoyer deux membres de l'association le 27 mars à la réunion qui se tiendra dans les locaux de la commission de l'Europe à Paris.

- **Statuts de l'association :**

Michèle Bloch évoque la réponse de l'administration quant au nouveau statut de l'association. La réponse n'est que partielle et il est demandé de faire certaines modifications. Il est indiqué que les non Français ne peuvent voter. L'article 9.1 prévoit désormais qu'un adhérent présent compte pour une voix. Elle rappelle aussi que l'association se nomme toujours ADFE pour l'administration. Pour **François Nicoullaud** il est nécessaire de reprendre un rendez-vous avec les autorités compétentes.

La séance est levée à 16h45.